

Un grand bravo à toutes nos belles plumes !

Créé en 1997, le Plumier d'or est un concours de langue française destiné aux élèves de 4^e des collèges, publics et privés, en France et à l'étranger. La classe tout entière doit participer. Il est organisé par *Défense de la langue française* à l'occasion de la Semaine de la Francophonie et parrainé par la Marine nationale ainsi que de nombreux mécènes (*Albin Michel, Bayard, Les Écrivains Combattants, Correctif, Fayard, Gallimard, Hachette, Larousse, Le Robert, Éditions du Triomphe, Waterman...*).

L'épreuve se déroule de préférence pendant un cours de français, sous la responsabilité du professeur de lettres de la classe et dure 1h30. Elle comprend deux parties :

1) des exercices de langue (syntaxe, orthographe, vocabulaire, culture générale) notés sur 70 et corrigés par le professeur de la classe qui sélectionne les trois meilleures copies de son groupe.

2) une expression écrite, notée sur 30 et corrigée par le jury de *Défense de La Langue Française*. Celui-ci détermine les soixante lauréats du concours.

Cette année la remise des prix était organisée à Paris, le mercredi après-midi 11 mai 2022, à l'Ecole Militaire.

Clotilde, élève de 4^{ème} rouge, lauréate à la 25^{ème} place y a donc été conviée.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.



Le mercredi 18 mai, à Tours, se déroulait une autre remise des prix en présence, notamment, de Monsieur le président de l'Association de la Défense de la Langue Française, Philippe Le Pape et de l'amirale deux étoiles, Chantal Desbordes, qui a vu récompensés :

- pour le Plumier d'Argent, Nathan et Pierre-Yves (4^{ème} Orange)
- pour le Plumier de Bronze, Aubin (4^{ème} Rouge)

